



Office des poursuites du district de  
Lausanne

Ch. du Trabandan 28  
1014 Lausanne Adm cant VD  
T: 021 316 66 00

## Extrait du registre des poursuites

Art. 8a LP

n° 2023007073775

PROMERKA SA  
Gagnère Gabriel  
Chemin de Cousson 23  
1032 Romanel-sur-Lausanne

Nous attestons que, auprès de notre office et au nom de / sous la raison de commerce de  
**PROMERKA SA, Chemin de Cousson 23, 1032 Romanel-sur-Lausanne**  
aucune poursuite ni aucun acte de défaut de biens ne sont enregistrés à l'adresse indiquée.

### Informations juridiques

Le présent extrait recense toutes les **poursuites** qui ont été introduites durant les **cinq dernières années** dans l'arrondissement de poursuite de l'office qui délivre cet extrait contre la personne nommée ci-dessus. Les poursuites suspendues et celles qui n'ont pas été continuées en raison de l'écoulement du délai d'un an fixé à l'art. 88 LP sont également énumérées. L'extrait indique en outre le nombre et le montant total des **actes de défaut de biens après saisie** établis dans l'arrondissement de poursuite durant les 20 dernières années, s'ils ne sont pas éteints. Il mentionne aussi l'ouverture et la clôture des faillites communiquées à cet office au cours des cinq dernières années.

**Ne figurent pas sur l'extrait** les poursuites retirées par le créancier, annulées à la suite d'un jugement, non portées à la connaissance de tiers suite à une demande du débiteur (art. 8a, al. 3, LP) ou inscrites dans les registres d'un autre arrondissement de poursuite. D'éventuels actes de défaut de biens après faillite n'y figurent pas non plus.

**Il n'a pas été vérifié que la personne nommée ci-dessus a effectivement ou a effectivement eu son domicile ou son siège, pendant la période déterminante, dans l'arrondissement de poursuite de l'office des poursuites qui délivre cet extrait.** Si le domicile ou le siège de la personne nommée ci-dessus se trouve ou s'est trouvé au cours des cinq dernières années dans un autre arrondissement de poursuite, un autre extrait du registre des poursuites doit être demandé à l'office compétent de cet arrondissement.

### Remarques

Frais de cet extrait: CHF 18.00 (selon art. 12a OELP)



Vérifiez l'authenticité  
de ce document en  
scannant le QR code  
ou en allant sur :

[prestations.vd.ch/pub/101518](https://prestations.vd.ch/pub/101518)

ID : PXMH4SWW

Lausanne Adm cant VD, 14.12.2023  
Office des poursuites du district de Lausanne

